



Pour la CGT, la fusion DGI/ DGCP obéit à des choix politiques et sociétaux qui sont loin, très loin de la volonté affichée d'un meilleur accueil des usagers et d'une amélioration de la qualité du service public économique, fiscal et financier.

Le cœur de cible des restructurations en cours reste l'emploi public et son statut. 29 suppressions d'emplois à la DGFIP en Moselle : 14 au Trésor et 15 aux impôts pour l'année 2009.

Le statut, avec par exemple le projet de loi dit de mobilité dont l'ensemble des organisations syndicales demande le retrait, ou encore la lecture des dispositions GRH prises dans le cadre de la RGPP, en attestent.

Elles nourrissent l'ambition d'une conception taylorienne de la division du travail avec front-office et back-office, ses indicateurs, sa soit- disant rentabilité dans les missions de service public.

Elles veulent faire de l'encadrement actuel les « managers opérationnels », porteurs des « valeurs » de l'entreprise.

Elles veulent également instituer pour tous les agents de l'Etat, quelle que soit leur catégorie, la modulation du traitement avec la prime à la performance et au résultat. Les effets pourront réduire à néant à l'horizon 2012, pour de nombreux agents des impôts ou du Trésor, l'actuelle harmonisation indemnitaire DGI/DGCP.

Concernant le plan de déploiement des SIP, nous ne partageons pas les choix qui sont actuellement proposés.

Philippe PARINI ne respecte pas ses propres engagements pris dès le mois de juin 2008 dans la circulaire de mise en œuvre des SIP, qui comprenaient notamment un bilan contradictoire du fonctionnement des sites préfigurateurs avant la fin 2008 et la garantie d'un dialogue social de qualité.

Le directeur général ne tire aucune conséquence concrète des difficultés dans la mise en place des SIP. Au contraire, le calendrier effréné se poursuit comme annoncé, dans la précipitation et l'urgence. Nous allons droit dans le mur, et ce sont les agents qui vivent les réalités au quotidien qui vont en faire les frais.

La CGT n'a jamais été pour le statu quo concernant nos missions, leurs périmètres et l'organisation du réseau.

Nos propositions d'Hôtel des Finances et de maisons des finances sont plus que jamais pertinentes pour la continuité du service public républicain, pour l'aménagement du territoire et des quartiers, pour le développement des missions.

Nous continuons d'affirmer toute la validité de la séparation ordonnateur comptable, comme nous continuons d'affirmer qu'il est possible de décroisonner nos administrations, de réfléchir à une nouvelle présence territoriale, à construire des coopérations entre différentes administrations.

Ces propositions s'appuient également sur le développement et la reconnaissance des qualifications des agents, sur l'amélioration des conditions de travail, sur l'égalité d'accès et de traitement des usagers et contribuables.

L'accueil conjoint, chacun dans ses compétences, et l'utilisation des nouvelles technologies peuvent permettre d'améliorer la qualité de nos services et la disponibilité de ceux-ci.

L'accueil commun, le front et back office, la concentration sur des points d'entrée unique appelés SIP tournent le dos à cette opportunité.

On constate enfin que les conditions dans lesquelles les discussions portant sur la création des SIP sont différentes au Trésor et aux Impôts, au plan local, en Moselle.

- Ici, 2 CTP le même jour, avec 5 points à l'ordre du jour le matin et 3 points l'après midi, sans parler des questions diverses.
- Aux Impôts, un CTP ciblé SIP dans la journée, avec 2 points à l'ordre du jour.

On ajoute le fait qu'une réunion informelle s'est déroulée le 24 février à la DSF portant sur la mise en place des SIP, et rien au Trésor.

Où est l'égalité dans le traitement des informations données aux représentants du personnel ?

Pourquoi le CTP du matin n'est-il pas uniquement consacré aux SIP, comme cela se fait aux Impôts ?

Peut être pour écourter les débats ou pour noyer le poisson ?

La question des SIP est-elle plus importante aux Impôts qu'au Trésor ?

Dans ces conditions, les représentants du personnel CGT ne participeront pas aux débats du matin.

Par contre, ils se rendent immédiatement sur les sites de Sarrebourg et Château Salins pour informer les personnels et les usagers du semblant de réforme qu'on veut leur imposer.

S'agissant des autres points à l'ordre du jour du matin, nous demandons qu'ils soient repris dans le CTPL de cet après midi, ou à une date ultérieure.

A tout à l'heure donc, nous vous transmettrons des nouvelles du terrain !